



L'auteur belge Zabrus multiplie des **bandes dessinées** tirées de ses pièces de théâtre
Culture, page 17

Ségolène Royal livre ses ambitions pour la prochaine présidentielle française, en 2022
Monde, page 15



Suisse

Monde
Économie
Culture
La der

De 23 à 36 milliards de dette

Prévoyante, la Suisse peut absorber la facture du virus

La Confédération compte résorber sa dette sans hausse d'impôts ni plan drastique d'économies. Ce qui ne plaît pas à tout le monde.

Arthur Grosjean

Masque, masque, masque. La volte-face du Conseil fédéral sur le port du masque dans les transports publics a vampirisé, mercredi, toute l'actualité. Ueli Maurer, le conseiller fédéral chargé des Finances, a pu assister en toute décontraction au ping-pong des questions entre Alain Berset, son collègue responsable de la Santé, et les journalistes. Pourtant, Maurer avait aussi une nouvelle importante à communiquer: la facture du coronavirus pour la Suisse ne sera pas aussi importante que prévu.

Ces dernières semaines, les milliards ont pourtant valsé. Des subventions à fonds perdu pour le chômage partiel ou pour les indépendants, des crédits remboursables aux entreprises, des aides d'urgence pour divers secteurs économiques, et on en passe. Tout cela nous menait à plus de 40 milliards, voire 50 milliards. Mais pas de panique. Le trésorier de la Confédération a expliqué mercredi que la situation financière est moins tendue que prévu. Il table sur une facture fédérale du coronavirus comprise dans une fourchette de 23 à 36 milliards. C'est déjà énorme, et pourtant personne ne saute au plafond.

«Pas de superplan»

Alors que nombre de pays européens se préparent à des lendemains qui déchantent, la Suisse voit en effet tout cela avec un certain détachement. Sa dette, qui a été ramenée avant la crise sous la barre des 100 milliards, peut parfaitement absorber le choc dû au Covid-19. Ueli Maurer a même promis qu'il n'y aura pas de hausse d'impôts. «C'est important que les entreprises le sachent pour travailler en toute sécurité. Et la Suisse sait tenir ses promesses.» Après avoir rassuré la droite, Maurer n'a pas oublié de caresser la gauche dans le sens du poil. «Il n'y aura pas de superplan d'économies pour éponger la dette», a-t-il promis.



Ueli Maurer, ici avec Alain Berset, est persuadé que la Suisse retrouvera son équilibre financier rapidement après le choc dû au Covid-19. KEYSTONE/ANTHONY ANEX

Le responsable fédéral des Finances a aussi défini la feuille de route pour ces prochaines années. En 2020, les comptes vont passer au rouge vif, avec des dépenses extraordinaires de plus de 20 milliards et des recettes amputées de 5 milliards. Dès 2021, le Département des finances table sur un déficit de seulement 1 milliard. Pourquoi cet optimisme? L'Administration escompte que

3 milliards provenant de l'impôt fédéral direct et de la TVA, dus en 2020, seront versés avec un temps de retard sur l'année suivante. La Confédération prévoit un quasi-retour aux chiffres noirs en 2024.

Restera alors à éponger la fameuse dette du coronavirus, de 23 à 36 milliards. Ueli Maurer est partisan de régler rapidement l'affaire pour être financièrement ro-

buste lors de la prochaine crise. Qui va payer? Le grand argentier souhaite capter l'entièreté des bénéfices distribuables de la Banque nationale suisse. Ce qui ne plaît pas à grand monde et surtout pas aux cantons, qui touchent actuellement deux tiers des bonis de la BNS.

«Comment et dans quel laps de temps on éponge la dette du coronavirus, c'est effectivement

le grand enjeu qui nous attend, explique le vice-président du groupe parlementaire PLR Olivier Feller (VD). Je suis partisan de respecter la loi et de résorber la dette dans un temps impartit. Pas en six ans, car ce serait d'une brutalité indéfendable, mais en douze à seize ans. Il faut reconstituer des réserves pour la prochaine crise. Certains, à gauche, ont du mal à le comprendre. Pour

«Comment et dans quel laps de temps on éponge la dette du coronavirus, c'est effectivement le grand enjeu qui nous attend»



Olivier Feller
Vice-président du groupe parlementaire PLR

eux, la dette n'est jamais un problème. Ils voulaient assouplir le frein à l'endettement en décembre dernier et aujourd'hui ils ne veulent pas d'échéance pour rembourser la dette. Ce n'est pas responsable pour la génération suivante.»

Imposer les plus riches?

Le conseiller national Christian Dandrès (PS/GE), également membre de la Commission des finances, est-il donc un irresponsable qui souhaite rembourser la dette à la saint-glinglin? «Pas du tout. Je suis opposé à laisser filer la dette. Cela se termine toujours par des coupes sombres dans les services publics. Non, ce qu'il faut faire, c'est poser frontalement la question d'une hausse d'impôts des plus riches. Cela peut passer par un impôt de solidarité Covid-19 ou une hausse de l'impôt sur l'immobilier. Je constate qu'Ueli Maurer tente déjà d'exclure cette option. Il veut donc faire porter le fardeau de la dette à 60% de la population, qui aura des besoins sociaux en raison de la vague de licenciements prévue, et qui va se retrouver dans de grandes difficultés avec des prestations amputées. Ce n'est pas acceptable.»

Une hausse d'impôts a cependant peu de chances de s'imposer au parlement fédéral. En revanche un débat animé devrait avoir lieu dès septembre pour savoir à quelle vitesse rembourser la dette du coronavirus: douze, seize, vingt ans ou plus? Tout dépendra de la hauteur de la facture, de l'évolution de la pandémie et de la situation économique et sociale à la fin de l'année.

Une trentaine de pays sur la liste noire des vacances

À quelques heures des vacances estivales, la méfiance est de mise: les voyageurs suisses qui reviendront de régions dites «à risques accrus d'infection au Covid-19» seront mis en quarantaine. La Confédération a transmis jeudi soir son ordonnance pour lutter contre la propagation transfrontière du coronavirus dans le domaine du transport international de voyageurs. Concrètement, toute personne (adulte ou enfant) entrant en Suisse en provenance d'un État avec un risque élevé sera tenue

de se rendre sans délai, et directement après avoir foulé le sol helvétique, dans son logement ou dans un autre hébergement adapté. Elle devra y rester en permanence durant dix jours. À noter que cette mise en quarantaine est obligatoire et qu'il ne s'agit en aucun cas d'une recommandation. Les autorités cantonales seront responsables du respect des mesures. Les personnes qui ne se soumettront pas aux règles risquent jusqu'à 10'000 francs d'amende et elles n'auront aucun droit à une indemnisation

en raison de l'interruption de leur activité professionnelle. Pour Bashkim Iseni, spécialiste des Balkans et chargé de cours à l'Université de Fribourg, ces mesures sont sensées: «Il y a une nouvelle flambée dans ces régions et la prudence doit être de rigueur, même si émotionnellement et économiquement, ce sera dur pour ces pays.» La liste des États et territoires concernés comprend 28 destinations. Pour l'Union européenne, seule la Suède figure dans cette liste noire. En font aussi partie deux destina-

tions prisées par la population résidente permanente étrangère de Suisse: le Kosovo et la Serbie. Il faut rappeler que, selon les données de l'Office fédéral de la statistique, ces ressortissants représentent respectivement 5,2% (Kosovars) et 3% (Serbes) des étrangers qui vivent en Suisse. Parmi les autres pays à risques, citons en vrac les États-Unis, la Russie et la plupart des nations d'Amérique du Sud (Brésil, Colombie, Bolivie, Panama, etc.). À noter que la liste sera actualisée une fois par mois. Sébastien Jubin

Lire l'éditorial en une:
«Enfin une bonne nouvelle»